
Fiches

Emploi

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.
Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles)
peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.
Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>
et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations
pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Évolution de l'emploi

Fin 2018, selon les Estimations d'emploi, 28,0 millions de personnes sont en emploi en France : 25,2 millions exercent une activité salariée et 2,9 millions sont non salariées. Les femmes occupent la moitié des **emplois salariés**, leur présence variant selon les secteurs d'activité : elles sont nettement moins présentes dans la construction (12 %), l'agriculture (29 %) et l'industrie (29 %) que dans le tertiaire (47 % dans les services marchands et 68 % dans les services non marchands). Elles n'occupent en revanche qu'un tiers de **l'emploi non salarié**.

Sur l'ensemble de l'année 2018, l'emploi augmente de 182 000, après + 338 000 en 2017 (et + 203 000 en 2016). Ce net ralentissement provient de l'emploi salarié (+ 167 000 après + 323 000 en 2017) notamment dans le privé (+ 178 000 après + 325 000). Il est lié à la décélération de l'activité : en 2018, le produit intérieur brut augmente de 1,7 % après + 2,4 % en 2017 (en données corrigées des jours ouvrables). En outre, l'effet des politiques allégeant le coût du travail sur l'emploi s'estompe, du fait surtout de l'arrêt mi-2017 de **la prime à l'embauche pour les PME**. Par ailleurs, l'emploi dans le secteur public se replie (- 10 000 après - 1 000) avec une nouvelle baisse du nombre de bénéficiaires de **contrats aidés**.

Le dynamisme de l'emploi salarié repose de nouveau principalement sur les secteurs tertiaires marchands (+ 127 000 en 2018 après + 295 000 en 2017). Les services aux entreprises (+ 39 000 emplois), mais également l'information-communication (+ 34 000), l'hébergement-restauration (+ 23 000), et le

commerce (+ 21 000) continuent de créer des emplois. Au sein des services aux entreprises, l'intérim, plus réactif que les autres secteurs aux fluctuations de l'activité économique, se retourne en 2018 (- 28 000 emplois après + 124 000 en 2017), quel que soit le secteur utilisateur. Le **taux de recours à l'intérim** des seuls secteurs marchands non agricoles se replie légèrement à 4,7 % fin 2018, 0,2 point au-dessous de son niveau un an auparavant mais encore au-dessus des niveaux élevés qu'il avait atteints en 2007, avant la crise économique de 2008-2009.

Entre fin 2017 et fin 2018, l'emploi salarié des secteurs tertiaires non marchands baisse de 5 000, après une quasi-stabilité en 2017 (- 1 000). L'emploi privé du secteur continue de croître alors que l'emploi public recule de nouveau nettement, notamment sous l'effet de la forte baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.

Par ailleurs, dans l'industrie, l'emploi salarié augmente de 12 000 en 2018, après s'être quasiment stabilisé en 2017 (- 1 000) : c'est sa première hausse depuis 2000. Dans la construction, l'emploi a renoué avec la croissance en 2017, alors qu'il diminuait de manière quasi continue depuis fin 2008 ; en 2018, l'emploi y demeure dynamique (+ 28 000 après + 27 000 en 2017).

Enfin, en supposant qu'il poursuive sur sa tendance, l'emploi non salarié augmenterait de nouveau en 2018 (+ 15 000). Après plusieurs années dynamiques liées à la mise en place du nouveau statut d'**auto-entrepreneur** en 2009, il augmente modérément depuis 2014. ■

Définitions

Taux de recours à l'intérim : rapport entre le nombre d'intérimaires et l'ensemble des salariés (intérimaires ou non) en fin de trimestre.

Emploi salarié, emploi non salarié, prime à l'embauche pour les PME, contrat aidé, auto-entrepreneur : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2018 », *Dares Analyses*, à paraître.
- « Emploi », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2019.

Évolution de l'emploi 1.1

1. Évolution de l'emploi par statut et par secteur d'activité de 2012 à 2018

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018	
	Glissement annuel (en milliers)						Effectifs (en milliers)	Part des femmes (en %)
Emploi salarié	78	12	102	194	323	167	25 173	49
Privé	-5	-31	99	164	325	178	19 346	...
Public	83	43	3	29	-1	-10	5 828	...
Agriculture	4	1	4	0	3	6	257	29
Industrie	-38	-34	-35	-28	-1	12	3 145	29
Construction	-28	-47	-37	-9	27	28	1 377	12
Tertiaire marchand	39	39	153	197	295	127	12 327	47
Commerce	-6	-4	22	17	30	21	3 169	49
Transport	-3	-5	-1	13	7	19	1 400	27
Hébergement-restauration	1	10	8	17	37	23	1 050	47
Information-communication	-5	6	10	13	22	34	794	33
Services financiers	1	3	9	4	3	3	875	60
Services immobiliers	0	-1	3	5	-1	-2	241	58
Services aux entreprises	66	25	105	132	206	39	3 483	45
<i>dont intérim</i>	31	-1	59	69	124	-28	787	...
Services aux ménages	-14	5	-2	-4	-8	-11	1 314	70
Tertiaire non marchand	101	52	17	33	-1	-5	8 068	68
Emploi non salarié	112	-6	10	9	15	15	2 887	34
Emploi total	190	6	112	203	338	182	28 060	48

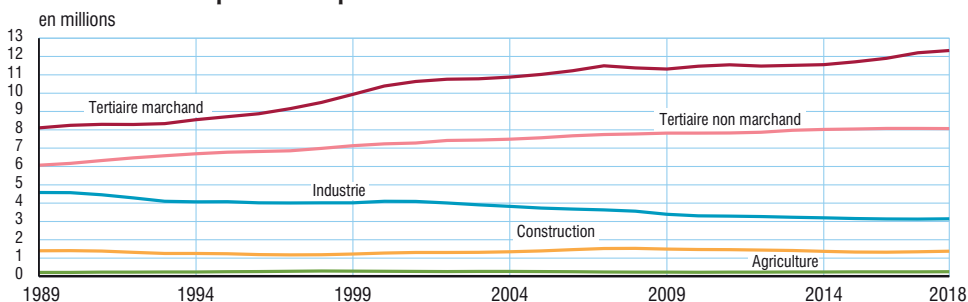
Note : les estimations d'emploi pour 2017 et 2018 sont provisoires.

Lecture : l'emploi salarié augmente de 167 000 entre fin 2018 et fin 2017. Fin 2018, 25 173 000 personnes occupent un emploi salarié et 49 % sont des femmes.

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi ; Insee, prévisions sur l'emploi non salarié en 2018.

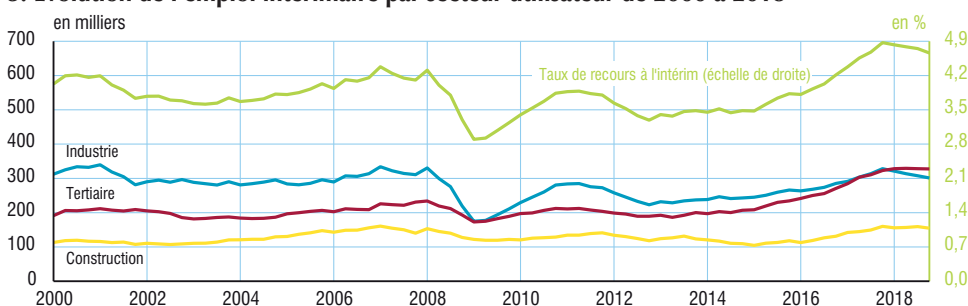
2. Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité de 1989 à 2018



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

3. Évolution de l'emploi intérimaire par secteur utilisateur de 2000 à 2018



Champ : France hors Mayotte.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

1.2 Caractéristiques des personnes en emploi

En moyenne en 2018, selon l'enquête Emploi, 27,1 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte), dont 13,1 millions de femmes et 14,0 millions d'hommes.

En 2018, le **taux d'emploi** des 15-64 ans augmente de 0,7 point sur un an, une hausse légèrement supérieure à celle de 2017 (+ 0,5 point). Il atteint 65,4 %, son plus haut niveau depuis 1980. La hausse du taux d'emploi en 2018 est un peu plus importante pour les femmes (+ 0,7 point) que pour les hommes (+ 0,5 point). L'écart du taux d'emploi selon les sexes se réduit donc légèrement en 2018, poursuivant ainsi la tendance observée depuis que l'Insee le mesure au sens du BIT dans l'enquête Emploi (1975). Sur cette longue période, la diminution du taux d'emploi des hommes est liée, notamment, au recul du poids dans l'emploi de l'industrie, de la construction et de l'agriculture, secteurs majoritairement masculins. À l'inverse, la hausse de l'emploi dans le tertiaire a accompagné la montée du taux d'emploi des femmes.

En 2018, la hausse du taux d'emploi concerne toutes les tranches d'âge, mais elle est plus marquée pour les jeunes et les seniors. Le taux d'emploi des 15-24 ans augmente de 1,2 point entre 2017 et 2018 (après + 0,9 point en 2017), pour s'établir à 29,9 %, retrouvant son niveau de 2009. Il avait

fortement baissé entre 2008 et 2013 à la suite de la crise économique de 2008-2009, puis était resté quasiment stable jusqu'en 2016. Le taux d'emploi des 50-64 ans continue quant à lui d'augmenter, sous l'effet du recul de l'âge de départ en retraite : + 0,9 point en 2018, comme en 2017. Il atteint ainsi 62,1 %, son plus haut niveau depuis 1975. Parmi les seniors, la hausse est encore plus marquée pour les 60-64 ans : + 1,6 point, contre + 0,6 point pour les 50-59 ans. Le taux d'emploi des 25-49 ans augmente plus modérément (+ 0,4 point). Dans cette classe d'âge, il recule légèrement pour les hommes (- 0,3 point) et continue de progresser nettement pour les femmes (+ 0,9 point). Finalement, parmi les personnes en emploi, 30,6 % sont âgées de 50 ans ou plus en 2018, contre 24,4 % en 2008 et 18,6 % en 1998.

En 2018, 41,4 % des personnes occupant un emploi sont diplômées du supérieur. Cette proportion est plus élevée pour les femmes (45,6 %) que pour les hommes (37,6 %). Le taux d'emploi des diplômés du supérieur est nettement plus élevé qu'en moyenne : en 2018, 81,9 % des 15-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 et 83,4 % de ceux possédant un diplôme plus élevé sont en emploi. À l'inverse, le taux d'emploi des personnes sans diplôme ou titulaires du seul certificat d'études primaires (CEP) est de 45,3 % et celui des personnes titulaires du brevet des collèges atteint 30,7 %. ■

Définitions

Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : avoir effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou être absent de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2018 et en séries longues », *Insee Résultats*, à paraître.
- « Une photographie du marché du travail en 2018 », *Insee Première* n° 1740, mars 2019.
- « L'emploi des seniors en hausse entre 2007 et 2017 : plus de temps partiel et d'emplois à durée limitée », *Insee Focus*, n° 119, juillet 2018.

Caractéristiques des personnes en emploi 1.2

1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes de 2014 à 2018

en %

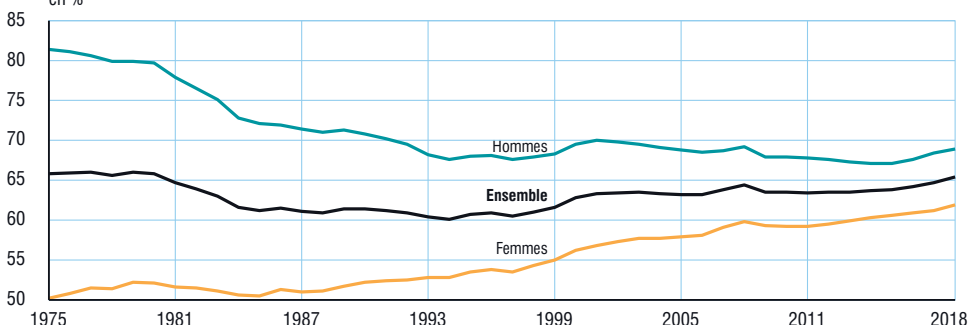
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux d'emploi des 15-64 ans	63,8	63,8	64,2	64,7	65,4
Sexe					
Femmes	60,4	60,6	60,9	61,2	61,9
Hommes	67,3	67,1	67,6	68,4	68,9
Âge					
De 15 à 24 ans	28,0	27,9	27,8	28,7	29,9
De 25 à 49 ans	79,7	79,3	79,7	80,1	80,5
De 50 à 64 ans	58,5	59,5	60,3	61,2	62,1
Diplôme					
Diplôme supérieur à bac+2	81,3	81,9	83,1	83,6	83,4
Bac+2	80,8	80,7	81,5	81,9	81,9
Bac ou brevet professionnel	62,4	63,5	63,0	63,2	64,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	68,6	68,2	69,0	69,2	69,1
Brevet des collèges	33,7	32,6	31,9	32,0	30,7
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	45,6	44,1	43,1	44,6	45,3

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux d'emploi selon le sexe de 1975 à 2018

en %



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Sexe, âge et diplôme des personnes en emploi en 2018

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	27 122	100,0	13 091	100,0	14 031	100,0
dont 15-64 ans	26 745	98,6	12 927	98,7	13 817	98,5
Âge						
De 15 à 24 ans	2 274	8,4	1 028	7,9	1 246	8,9
De 25 à 49 ans	16 549	61,0	7 985	61,0	8 564	61,0
50 ans ou plus	8 299	30,6	4 079	31,2	4 221	30,1
Diplôme¹						
Diplôme supérieur à bac+2	6 899	25,4	3 621	27,7	3 278	23,4
Bac+2	4 328	16,0	2 339	17,9	1 989	14,2
Bac ou brevet professionnel	5 533	20,4	2 703	20,6	2 831	20,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	6 218	22,9	2 604	19,9	3 613	25,8
Brevet des collèges	1 211	4,5	595	4,5	616	4,4
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	2 845	10,5	1 191	9,1	1 654	11,8

1. La somme des effectifs par diplôme est légèrement inférieure au nombre total de personnes en emploi, le diplôme n'étant pas renseigné pour certains répondants.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2018.

1.3 Professions et secteurs d'activité

En 2018, en France (hors Mayotte), près de la moitié des emplois sont des postes d'employés (27,2 %) ou d'ouvriers (20,4 %), dont deux sur cinq sont non qualifiés. Par ailleurs, 44,1 % des emplois se partagent entre les professions intermédiaires (25,7 %) et les cadres ou professions intellectuelles supérieures (18,4 %). Enfin, 6,5 % des personnes en emploi sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,5 % sont agriculteurs exploitants.

La répartition des emplois par **catégorie socioprofessionnelle** diffère encore selon le sexe, même si l'écart se réduit progressivement. Ainsi, les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois moins qualifiés : 25,9 % des femmes en emploi sont sur des postes d'employés ou d'ouvriers non qualifiés, contre 15,0 % des hommes. À l'inverse, les hommes sont plus souvent cadres (20,8 % contre 15,7 %). Ils sont également plus souvent artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (8,9 % contre 3,8 %), ainsi qu'agriculteurs (2,2 % contre 0,8 %).

Les jeunes de 15 à 24 ans en emploi occupent majoritairement des postes d'employés (36,9 %) ou d'ouvriers (31,7 %), notamment non qualifiés ; seuls 5,7 % sont cadres. Cela traduit surtout le fait que les 15-24 ans en emploi ont terminé tôt leurs études et sont donc peu diplômés, ou qu'ils suivent un cursus professionnel, dans le cadre notamment de l'apprentissage. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est globalement proche entre les 25-49 ans et les 50 ans ou plus.

En près de quarante ans, la répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle s'est profondément modifiée. D'une part, les emplois occupés sont de plus en plus qualifiés, d'autre part, la part des emplois liés à l'agriculture et à l'industrie a régulièrement diminué.

Entre 1982 et 2018, la part des ouvriers a ainsi baissé de 9,9 points, pour s'établir à 20,4 % en 2018. La part des agriculteurs a elle aussi reculé, de façon continue depuis le début des années 1980, passant de 7,1 % en 1982 à 1,5 % en 2018 (- 5,6 points). Après avoir diminué pendant les années 1990, la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise s'est, quant à elle, quasiment stabilisée. À l'inverse, sur l'ensemble de la période, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures a gagné 10,6 points et celle des professions intermédiaires 6,2 points. Après avoir régulièrement augmenté jusqu'au milieu des années 2000, puis s'être stabilisée à la fin de la décennie, la part des employés recule légèrement depuis 2010.

En 2018, le **secteur d'activité** tertiaire regroupe à lui seul 76,1 % des personnes en emploi. Cette part est plus élevée pour les femmes (87,8 %), essentiellement du fait de leur plus forte présence dans l'enseignement, la santé, l'hébergement médico-social et l'action sociale ou encore les services aux ménages ; ces secteurs regroupent à eux seuls 41,8 % des emplois occupés par les femmes, contre 14,1 % de ceux occupés par les hommes. Les autres secteurs ont un poids nettement moins élevé et se caractérisent par une plus forte présence masculine. En 2018, l'industrie représente 13,3 % des emplois (18,3 % pour les hommes), la construction, 6,7 % (11,4 % pour les hommes) et l'agriculture, 2,5 % (3,5 % pour les hommes). Les jeunes travaillent moins souvent dans l'administration publique, l'enseignement et la santé, mais plus souvent dans le commerce et l'hébergement-restauration. Les seniors occupent plus souvent des emplois dans l'administration publique ou l'hébergement médico-social ou l'action sociale. ■

Définitions

Catégorie socioprofessionnelle : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) classe les personnes en fonction de leur profession, leur position hiérarchique et leur statut (salarié ou non). Voir *annexe Glossaire*.

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique. Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2018 », *Insee Résultats*, à paraître.
- « Une photographie du marché du travail en 2018 », *Insee Première* n° 1740, mars 2019.

Professions et secteurs d'activité 1.3

1. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi en 2018

en %

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculteurs exploitants	410	1,5	0,8	2,2	0,4	1,0	2,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 752	6,5	3,8	8,9	1,3	6,0	8,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 980	18,4	15,7	20,8	5,7	19,4	19,7
Professions intermédiaires	6 980	25,7	28,3	23,3	23,5	28,0	21,9
Employés ¹	7 364	27,2	42,7	12,6	36,9	25,5	27,7
Employés qualifiés	3 783	13,9	21,6	6,8	17,3	14,4	12,2
Employés non qualifiés	3 581	13,2	21,1	5,9	19,5	11,2	15,5
Ouvriers	5 523	20,4	8,3	31,7	31,7	19,6	18,7
Ouvriers qualifiés	3 620	13,3	3,4	22,6	15,1	13,4	12,7
Ouvriers non qualifiés	1 902	7,0	4,8	9,1	16,7	6,2	6,0
Non renseigné	115	0,4	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5
Ensemble	27 122	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

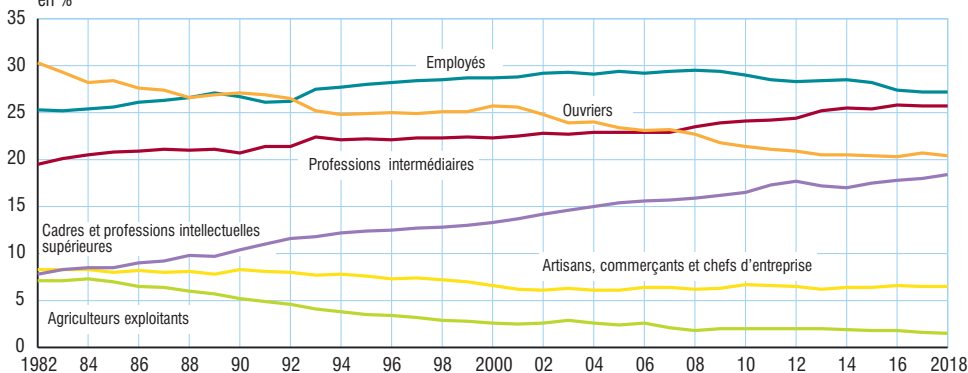
1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2018.

2. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2018

en %



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Secteur d'activité des personnes en emploi en 2018

en %

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	670	2,5	1,4	3,5	2,7	1,8	3,6
Industrie	3 616	13,3	8,0	18,3	13,9	13,5	12,9
Construction	1 807	6,7	1,6	11,4	6,7	6,9	6,1
Tertiaire	20 635	76,1	87,8	65,1	73,6	76,4	76,2
Commerce	3 443	12,7	12,4	13,0	20,1	12,7	10,6
Transports	1 432	5,3	2,7	7,7	4,6	5,2	5,6
Hébergement et restauration	1 058	3,9	3,9	3,9	8,9	3,7	3,0
Information et communication	827	3,0	1,9	4,1	2,2	3,5	2,3
Finance, assurance, immobilier	1 244	4,6	5,4	3,9	2,9	4,9	4,5
Services principalement aux entreprises	2 713	10,0	9,7	10,3	8,5	10,6	9,2
Administration publique	2 463	9,1	9,9	8,3	5,3	8,6	11,0
Enseignement	1 938	7,1	10,1	4,4	4,0	7,2	7,8
Santé	1 940	7,2	11,0	3,6	4,9	7,5	7,2
Hébergement médico-social, action sociale	2 020	7,4	12,9	2,3	6,0	7,1	8,4
Services aux ménages	1 559	5,7	7,8	3,8	6,3	5,2	6,6
Activité indéterminée	394	1,5	1,2	1,7	3,0	1,4	1,2
Ensemble	27 122	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Note : les intérimaires sont classés principalement dans le secteur utilisateur.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2018.

1.4 Statuts d'emploi et sous-emploi

En moyenne en 2018, selon l'enquête Emploi, 27,1 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte). Parmi elles, 88,3 % sont salariées et 11,7 % sont non salariées. Le non-salariat est plus fréquent pour les hommes (14,8 %) que pour les femmes (8,4 %). Il est plus répandu pour les 50-64 ans (15,2 %) que pour les plus jeunes (10,5 % pour les 25-49 ans et 2,4 % pour les 15-24 ans).

En 2018, parmi les salariés, 84,7 % occupent un emploi à durée indéterminée, qu'ils soient fonctionnaires ou en contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion est d'autant plus élevée que les salariés sont plus âgés : elle est de 45,0 % pour les 15-24 ans, 87,0 % pour les 25-49 ans et 92,7 % pour les 50-64 ans. En effet, les jeunes présents sur le marché du travail sont souvent peu diplômés ou suivent un cursus professionnel et sont donc plus souvent que leurs aînés en intérim (8,2 %), apprentis (17,6 %) ou en contrat à durée déterminée (CDD, 29,2 %). La part des CDD dans l'emploi salarié est plus élevée pour les femmes (12,6 %) que pour les hommes (8,4 %), contrairement à celles de l'intérim (1,8 % contre 4,1 %) et de l'apprentissage (1,3 % contre 2,3 %).

La part des personnes qui occupent un emploi à durée indéterminée parmi l'ensemble des salariés a diminué de près de 8 points entre 1984 et 2000. Après avoir plus modérément diminué entre 2000 et 2017 (-1,7 point), cette part se stabilise en 2018. En contrepartie, la part des personnes en CDD a suivi un mouvement inverse et recule en 2018 (-0,4 point, sa plus forte baisse depuis

2001). La part de l'intérim est sensible aux fluctuations conjoncturelles : après avoir nettement fléchi en 2009 en raison de la crise économique, elle s'est ensuite redressée, dépassant depuis 2015 son plus haut niveau depuis que l'Insee la mesure au sens du BIT dans l'enquête Emploi (1975).

En 2018, 1,6 million de personnes en moyenne, soit 6,0 % des personnes en emploi, sont en situation de **sous-emploi** en France (hors Mayotte). Il s'agit pour l'essentiel de personnes à temps partiel qui souhaitent travailler davantage, mais qui, pour la plupart, ne recherchent pas un emploi.

La part du sous-emploi dans l'emploi recule de nouveau légèrement en 2018 (-0,1 point, après -0,4 point en 2017 et -0,2 point en 2016), en particulier pour les femmes (-0,3 point sur un an). Travaillant beaucoup plus souvent que les hommes à temps partiel, les femmes sont davantage en situation de sous-emploi : 8,6 % contre 3,5 % pour les hommes.

Le sous-emploi touche aussi plus souvent les jeunes : 10,9 % des personnes en emploi de 15 à 24 ans, contre 5,6 % pour les 25-49 ans et 5,3 % pour les 50 ans ou plus. En 2018, il recule pour toutes les classes d'âge, mais de façon plus prononcée pour les jeunes (-0,6 point pour les 15-24 ans).

En 2018, moins de 4,0 % des personnes en emploi diplômées du supérieur sont en situation de sous-emploi. Cette part est plus de deux fois plus élevée pour les personnes peu ou pas diplômées (au plus le brevet des collèges). Le sous-emploi est par ailleurs bien plus fréquent pour les employés (10,8 %) que pour les cadres (2,1 %), les professions intermédiaires (4,0 %) ou les ouvriers (5,4 %). ■

Définitions

Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi : personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- « Activité, emploi et chômage en 2018 et en séries longues », *Insee Résultats*, à paraître.
- « Une photographie du marché du travail en 2018 », *Insee Première* n° 1740, mars 2019.
- « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee Première* n° 1736, février 2019.

Statuts d'emploi et sous-emploi 1.4

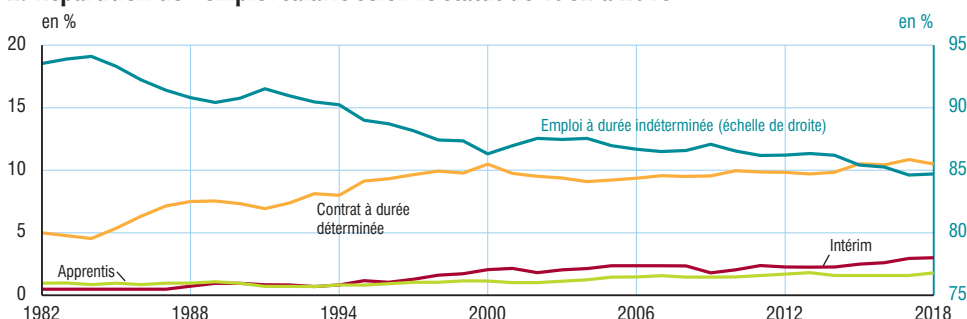
1. Statut des personnes en emploi en 2018

	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Personnes en emploi (en milliers)	27 122	13 091	14 031	2 274	16 549	7 922
Part (en % de l'emploi total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non-salariés	11,7	8,4	14,8	2,4	10,5	15,2
Salariés	88,3	91,6	85,2	97,6	89,4	84,7
Personnes en emploi salarié (en milliers)	23 954	11 993	11 961	2 218	14 805	6 715
Part (en % de l'emploi salarié)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Intérimaires	3,0	1,8	4,1	8,2	2,8	1,5
Apprentis	1,8	1,3	2,3	17,6	0,3	0,0
Contrats à durée déterminée	10,5	12,6	8,4	29,2	9,9	5,7
Emplois à durée indéterminée	84,7	84,2	85,2	45,0	87,0	92,7

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2018.

2. Répartition de l'emploi salarié selon le statut de 1982 à 2018



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi salarié.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Parts des personnes en emploi en situation de sous-emploi de 2014 à 2018

	Part du sous-emploi dans l'emploi (en %)					Effectifs (en milliers)
	2014	2015	2016	2017	2018	2018
Ensemble	6,5	6,7	6,5	6,1	6,0	1 614
Sexe						
Femmes	9,7	9,8	9,4	8,9	8,6	1 129
Hommes	3,6	3,8	3,7	3,5	3,5	485
Âge						
De 15 à 24 ans	12,0	12,6	11,9	11,5	10,9	248
De 25 à 49 ans	6,2	6,5	6,2	5,7	5,6	923
50 ans ou plus	5,6	5,6	5,7	5,6	5,3	443
Diplôme						
Diplôme supérieur à bac+2	4,2	4,3	3,8	3,7	3,6	247
Bac+2	4,4	4,6	4,3	3,8	3,8	165
Bac ou brevet professionnel	6,8	7,9	8,0	7,0	6,8	376
CAP BEP ou autre diplôme de ce niveau	7,0	6,8	6,9	6,9	7,0	432
Brevet des collèges	9,2	9,5	8,4	8,1	8,3	101
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	10,8	10,9	10,7	10,8	10,0	285
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,4	2,6	2,4	2,2	2,1	105
Professions intermédiaires	4,4	4,9	4,4	3,8	4,0	280
Employés	11,7	12,1	11,9	11,7	10,8	799
Ouvriers	5,8	6,0	5,8	5,6	5,4	300
Type de sous-emploi						
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible et recherchant un emploi	1,4	1,5	1,4	1,2	1,2	321
À temps partiel, souhaitant travailler plus, disponible mais ne recherchant pas un emploi	4,8	5,0	4,8	4,7	4,4	1 199
Chômage technique ou partiel	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	94

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

1.5 Emplois aidés

En 2018, en France métropolitaine, 1,2 million d'embauches ont été réalisées en emplois aidés, c'est-à-dire bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Parmi ces embauches, 371 000 ont été réalisées sur des **contrats aidés** (en contrat initial ou en reconduction), 29 % de moins qu'en 2017 et 43 % de moins qu'en 2016. Ces embauches sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. En 2018, les contrats uniques d'insertion (CUI) et les emplois d'avenir ont été réformés : dans le secteur non marchand, l'aide de l'État est moins importante qu'auparavant, et les conditions d'accompagnement sont plus strictes. Les parcours emploi compétence (PEC) ont remplacé les anciens contrats (CUI-CAE), avec des enveloppes allouées moins importantes. Par ailleurs, les embauches dans le secteur marchand (CUI-CIE) et en emploi d'avenir ont été quasiment arrêtées. Pour les emplois d'avenir, seules les reconductions de contrats ont été autorisées. Les embauches dans les structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont restées globalement stables en 2018.

Par ailleurs, 543 000 embauches se sont faites en contrat en alternance (**contrat d'apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**), en hausse de 9 % en 2018 après + 4 % en 2017. Une partie de cette augmentation est due à l'ouverture progressive depuis 2017 de l'apprentissage aux personnes âgées de 26 à 29 ans.

Enfin, 262 000 embauches ont concerné d'autres emplois aidés comme l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, l'exonération de cotisation chômage pour l'embauche d'un jeune en CDI, les contrats de génération. Elles ont diminué de 69 % en 2018 car l'exonération de cotisation chômage pour l'embauche d'un jeune en CDI et les contrats de génération ont été supprimés fin 2017. En revanche, le nombre d'aides attribuées aux chômeurs créateurs d'entreprise a augmenté de 24 % en 2018, en lien avec la reprise des créations d'entreprises.

Conséquence des entrées moins nombreuses, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'établit à 1,2 million fin 2018, en baisse de 8 % sur un an. Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés baisse de 31 %, à 249 000 salariés en fin d'année, et le nombre de bénéficiaires d'autres emplois aidés diminue de 8 %. Seul le nombre de salariés en contrat en alternance augmente en 2018 (+ 6 %). ■

Définitions

Contrat aidé, PEC, CUI-CAE, CUI-CIE, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'insertion par l'activité économique : une hausse importante des embauches en 2017 », *Dares Résultats* n° 001, janvier 2019.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir. Une forte baisse des recrutements en 2017 », *Dares Résultats* n° 054, novembre 2018.
- « L'apprentissage en 2017. Une hausse des recrutements soutenue par l'ouverture de l'apprentissage jusqu'à 30 ans », *Dares Résultats* n° 046, octobre 2018.
- « Le contrat de professionnalisation en 2016. Des embauches en hausse, une forte reprise dans la construction », *Dares Résultats* n° 009, mars 2018.

1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconductions de contrats (données brutes)						Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2016			2017			2018			2016		
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)
Contrat aidé	655	521	-20,5	371	-28,8	486	362	-25,5	249	-31,2		
CUI-CAE	274	203	-26,2	7	-96,4	223	157	-29,3	6	-96,3		
PEC	0	0		104		0	0		88			
CUI-CIE	79	28	-65,0	4	-86,8	40	15	-62,7	3	-79,1		
Emploi d'avenir	68	35	-48,4	1	-97,2	96	57	-40,5	23	-59,1		
Insertion par l'activité économique	233	255	9,4	255	-0,3	128	133	4,3	130	-2,7		
Contrat en alternance	476	496	4,2	543	9,4	594	613	3,2	652	6,4		
Apprentissage	283	289	2,2	311	7,6	390	396	1,7	412	4,0		
Contrat de professionnalisation	193	207	7,0	232	12,1	204	217	6,1	240	10,9		
Autre emploi aidé	971	849	-12,6	262	-69,2	434	340	-21,7	311	-8,4		
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	5	6	18,2	9	49,3	42	37	-13,6	33	-8,4		
Contrat de génération	11	7	-36,2	0	-100,0	28	20	-28,1	10	-49,4		
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés ¹	771	634	-17,7	2	-99,6	165	68	-58,8	4	-93,4		
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	184	201	9,5	250	24,4	199	215	8,4	263	22,2		
Ensemble	2 103	1 866	-11,3	1 176	-37,0	1 514	1 315	-13,2	1 213	-8,7		

1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (768 000 entrées en 2016) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2016).

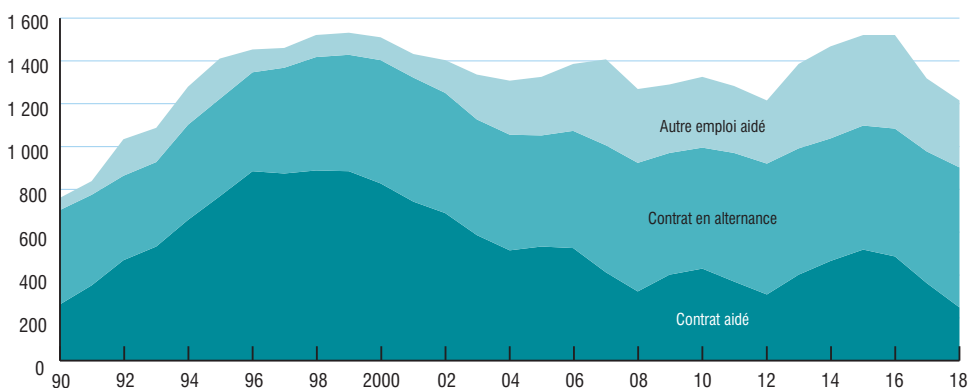
Lecture : en 2018, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élève à 371 000 (-29 % par rapport à 2017) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2018 est de 249 000 (en données corrigées des variations saisonnières - CVS), soit 31 % de moins qu'en 2017.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; Agence de services et de paiement (ASP) ; Dares.

2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990

en milliers



Note : sont comptabilisés dans les effectifs :

- Contrat aidé : TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, conventions de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE ;

- Contrat en alternance : apprentissage, contrats de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE ;

- Autre emploi aidé : exonérations zonées (exonération embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exonération jeune sans qualification, exonération sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (fonds départemental d'initiative jeune, ACCRE).

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; Agence de services et de paiement (ASP) ; Dares.

1.6 Mouvements de main-d'œuvre

En 2017, en France métropolitaine, les **Entrées** en contrat à durée déterminée (CDD) dans les établissements d'au moins dix salariés du champ privé hors agriculture représentent en moyenne 90,9 % de leur effectif salarié. Le **taux d'entrée** en CDD atteint un niveau jamais observé jusque-là : en vingt ans, il a progressé d'environ 60 points. Les entrées en CDD s'inscrivent donc dans une tendance à la hausse qui traduit, notamment, une diminution de la durée moyenne de ces contrats. Les embauches en contrat à durée indéterminée (CDI) ont beaucoup moins augmenté et sont plus sensibles à la conjoncture. Pour les deux types de contrats, le taux d'entrée a été multiplié par 2,5 en vingt ans, passant de 42,1 % en 1998 à 106,1 % en 2017, essentiellement du fait d'une utilisation accrue des CDD très courts (de moins d'un mois).

La hausse du **taux de sortie**, de 40,6 % en 1998 à 104,0 % en 2017, est également due à la multiplication des CDD très courts. Sur cette période, le taux de sortie pour les CDI a stagné (16,5 % en 2017) et le taux de sortie pour fin de CDD de plus d'un mois a modérément progressé, passant de 10 % environ jusqu'en 2010 à 14,1 % en 2017. En revanche, le taux de sortie pour fin de CDD très court a fortement augmenté, passant de 14,1 % en 1998 à 71,1 % en 2017. La part des CDD très courts dans l'ensemble des CDD arrivés à terme est donc en augmentation tendancielle : de 58,0 % en 1998, elle est passée à 83,5 % en 2017.

Les ruptures de CDI sont majoritairement réalisées sous forme de démission (40 % en 2017). Depuis la reprise de l'emploi salarié observée en 2013, le taux de fin de période d'essai a augmenté (+ 0,9 point), tout comme le taux de

démission (+ 0,8 point), alors même que la rupture conventionnelle est encore dans une phase de montée en charge (introduction de la procédure en 2008 ; + 0,4 point). La baisse du taux de licenciements économiques (- 0,4 point) a limité la progression du taux de fin de CDI.

La multiplication des CDD très courts est concentrée dans le tertiaire. Dans ce secteur, pour 100 emplois salariés, 119,7 recrutements sont réalisés en CDD en 2017, contre 42,4 en 1998. En outre, la part des CDD très courts dans les CDD arrivés à terme, déjà élevée dans ce secteur, a fortement augmenté (85,0 % en 2017 contre 61,3 % en 1998). À l'inverse, les taux d'entrée en CDD dans l'industrie manufacturière et la construction sont plus stables dans le temps, ces secteurs ayant traditionnellement davantage recours à l'intérim. Ayant atteint un point bas en 2009, ils se sont redressés depuis : de 9,4 % en 2009 à 13,8 % dans l'industrie, soit un niveau équivalent au niveau avant la crise de 2008-2009, et de 8,5 % à 12,3 % dans la construction, soit un niveau semblable à celui du début des années 2000. Dans ces deux secteurs, les recrutements en CDD sont essentiellement réalisés sur des durées de plus d'un mois (environ 60 % pour l'industrie et 80 % pour la construction). Enfin, les taux d'entrée et de sortie pour les CDI sont également plus élevés dans le tertiaire (17,1 % et 18,3 % respectivement en 2017) que dans l'industrie (8,5 % et 10,3 %) et dans la construction (14,3 % et 15,7 %).

En 2017, la part de CDD très courts dans les CDD arrivés à terme est très proche dans les petits établissements (entre 10 et 49 salariés) et dans les grands établissements (de 50 salariés ou plus) : respectivement 83,7 % et 83,2 %. ■

Avertissement

Depuis mi-2015, les données de mouvements de main-d'œuvre ont pour source les déclarations sociales nominatives (DSN). Les séries historiques ont été rétrospectivement présentées dans cette fiche ne sont donc pas comparables avec celles des publications antérieures à 2016. Les données de 2018 ne sont pas encore disponibles.

Définitions

Entrées : embauches en contrat à durée déterminée (CDD) et en contrat à durée indéterminée (CDI).

CDD (contrats à durée déterminée) : ils comprennent ici les contrats en alternance et les contrats aidés.

Taux d'entrée, taux de sortie : rapporte le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) sur la période au nombre moyen de salariés sur la période.

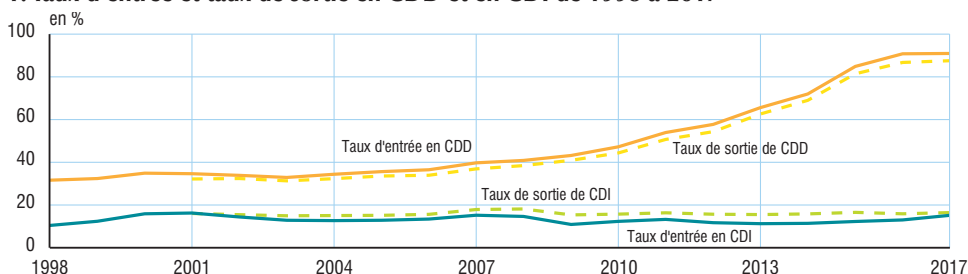
Sorties : fins de CDD, démissions, licenciements économiques et pour motif personnel, ruptures conventionnelles, fins de période d'essai, départs à la retraite, ou autres cas.

Pour en savoir plus

- Séries des mouvements de main-d'œuvre sur www.dares.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études et statistiques, statistiques de A à Z.

Mouvements de main-d'œuvre 1.6

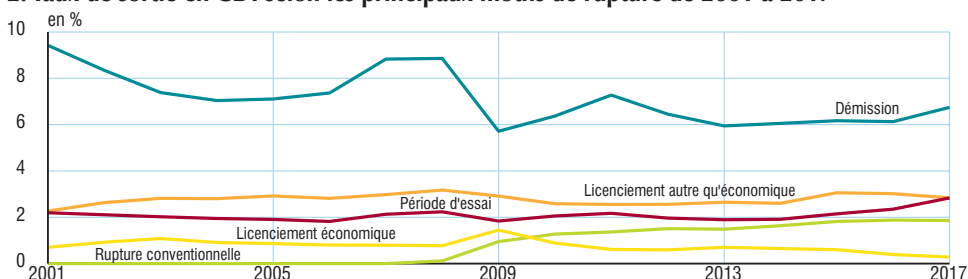
1. Taux d'entrée et taux de sortie en CDD et en CDI de 1998 à 2017



Note : les entrées et sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. Les sorties ne peuvent être ventilées par nature de contrat qu'à partir de 2001. Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

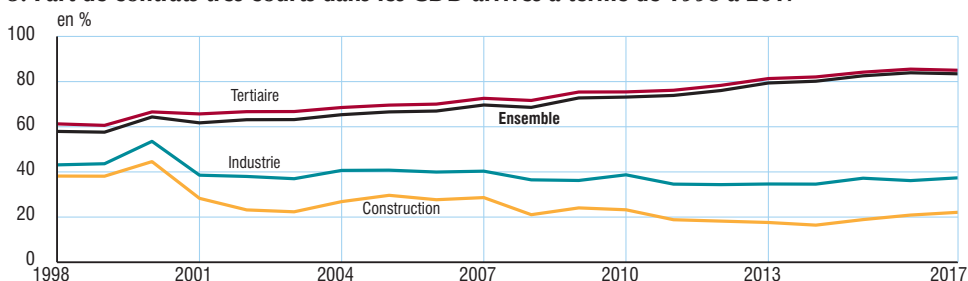
2. Taux de sortie en CDI selon les principaux motifs de rupture de 2001 à 2017



Note : les sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise, et ne peuvent être ventilées par nature de contrat qu'à partir de 2001. Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

3. Part de contrats très courts dans les CDD arrivés à terme de 1998 à 2017



Note : les sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. Les contrats très courts correspondent aux contrats de moins d'un mois. Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Source : Dares, MMO, données rétropolées avant 2016.

4. Mouvements de main-d'œuvre selon les caractéristiques des établissements en 2017 en %

	Taux d'entrée			Taux de sortie					Part de CDD très courts (b)/(a)
	Ensemble	CDD	CDI	Ensemble	CDI	Fin anticipée de CDD	CDD arrivés à terme (a)	dont CDD très courts (b)	
Ensemble	106,1	90,9	15,2	104,0	16,5	2,4	85,2	71,1	83,5
10 à 49 salariés	120,8	101,9	19,0	118,6	20,6	3,0	95,0	79,6	83,7
50 salariés ou plus	96,7	84,0	12,8	94,8	13,9	2,0	79,0	65,7	83,2
Par secteur									
Industrie	22,3	13,8	8,5	21,9	10,3	1,2	10,4	3,9	37,4
Construction	26,6	12,3	14,3	25,2	15,7	1,6	7,8	1,7	22,1
Tertiaire	136,9	119,7	17,1	134,3	18,3	2,7	113,2	96,3	85,0

Note : les entrées et sorties n'intègrent pas les transferts entre établissements d'une même entreprise. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi, compte tenu de la complexité à prendre en compte la démographie des entreprises ; elle n'est donc pas commentée dans cette fiche. Champ : France métropolitaine, établissements de dix salariés ou plus du champ privé (hors agriculture, hors intérim), champ MMO.

Source : Dares, MMO.

1.7 Emploi dans les régions

Fin 2017, selon les Estimations d'emploi, 27,9 millions de personnes occupent un emploi en France (hors Mayotte), dont neuf sur dix sont salariées. Près d'un quart des salariés travaille en Île-de-France, dont la population représente 18 % de celle du territoire national. C'est ensuite en Auvergne-Rhône-Alpes que se trouve le plus grand nombre de salariés avec 12 % du total national, une part analogue au poids démographique de la région.

L'activité salariée en France est majoritairement orientée vers les services. Le secteur tertiaire regroupe en effet 81 % de l'ensemble des salariés, la part variant de 75 % dans les Hauts-de-France et dans les Pays de la Loire à 85 % ou plus dans les départements et régions d'outre-mer (Drom), et jusqu'à 88 % en Île-de-France. Dans les Drom, la plus forte proportion qu'en moyenne provient du tertiaire non marchand (de 41 % à 51 % de l'emploi salarié, contre 32 % en moyenne nationale), alors qu'en Île-de-France, elle provient d'un poids élevé du tertiaire marchand (62 %, contre 49 % en moyenne). En effet, cette région accueille plus souvent les sièges sociaux des grandes entreprises nationales ou internationales.

Avec 17 % à 18 % de l'emploi salarié, contre 13 % en moyenne, le poids de l'industrie est relativement élevé en Bourgogne-Franche-Comté, dans les Hauts-de-France, en Normandie et dans les Pays de la Loire. À l'opposé, l'industrie est peu présente en Corse (6 %) et dans les Drom (7 % à 8 %). La construction rassemble quant à elle 5 % de l'emploi salarié en France. La Corse se distingue avec un poids de ce secteur de 9 %. Enfin, l'agriculture ne représente que 1 % de l'emploi salarié en France et ne dépasse 2 % qu'en Martinique (3 %).

L'emploi non salarié constitue 10 % de l'emploi total en France. Cette part varie de 7 % en Île-de-France à 15 % en Corse. En métropole, les non-salariés sont plus

fortement présents dans les régions du Sud. Ils pèsent en effet plus de 13 % de l'emploi total en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors qu'ils en constituent 8 % dans les Hauts-de-France. La Réunion est le Drom où les non-salariés ont le poids le plus important (12 %, contre moins de 10 % pour les autres Drom).

Entre fin 2017 et fin 2018, en France, l'emploi salarié augmente de 0,7 % (+ 167 000 emplois). Il progresse le plus fortement dans les Drom (à l'exception de La Réunion), en Corse et en Île-de-France (de + 1,2 % en Île-de-France à + 5,4 % en Guyane), essentiellement grâce au dynamisme du tertiaire marchand. Ces régions bénéficient également de l'embellie conjoncturelle dans la construction, ainsi que de la reprise de l'emploi dans l'industrie (hormis l'Île-de-France).

En métropole, dans les autres régions du Sud (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur), ainsi qu'en Bretagne et dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié croît légèrement plus vite que la moyenne nationale, du fait notamment du dynamisme du tertiaire marchand et de la construction.

Dans le Grand Est, les Hauts-de-France et en Normandie, l'emploi salarié évolue peu (de - 0,1 % à + 0,3 %). Il progresse modérément en Normandie (+ 0,3 %), principalement tiré par le tertiaire marchand et l'industrie, ce dernier secteur étant relativement plus présent qu'en moyenne dans la région. En revanche, le Grand Est et les Hauts-de-France, régions également plus fortement industrialisées, ne bénéficient pas de l'embellie générale dans ce secteur.

En Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire et à La Réunion, l'emploi salarié diminue nettement, notamment dans le secteur tertiaire, marchand ou non. À La Réunion en particulier, des hausses de l'emploi dans l'industrie et la construction ne compensent pas un recul dans le tertiaire non marchand. ■

Pour en savoir plus

- « Estimations d'emploi en 2017 », *Insee Résultats*, deuxième estimation, avril 2019.
- « En 2017, l'emploi progresse encore dans toutes les régions », *Insee Focus* n° 135, décembre 2018.

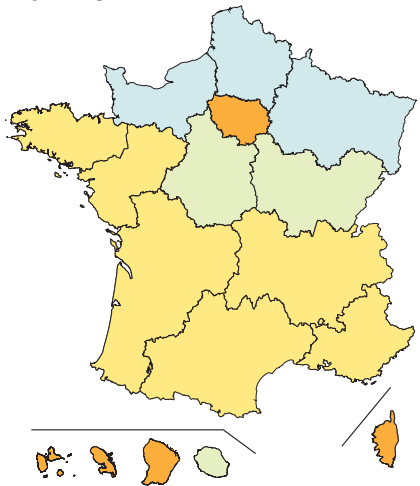
1. Niveaux de l'emploi et structure de l'emploi salarié par région fin 2017

	Emploi total	Emploi non salarié	Emploi salarié	Emploi salarié				
				Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
				Effectifs (en milliers)			Part (en %)	
Auvergne-Rhône-Alpes	3 385	387	2 999	1	16	6	46	31
Bourgogne-Franche-Comté	1 091	119	972	2	18	5	41	35
Bretagne	1 361	158	1 202	2	14	6	43	35
Centre-Val de Loire	1 007	99	908	1	16	6	44	33
Corse	126	19	107	2	6	9	44	38
Grand Est	2 136	197	1 939	1	16	5	43	35
Hauts-de-France	2 206	178	2 028	2	17	6	45	30
Île-de-France	6 315	455	5 860	0	7	5	62	26
Normandie	1 280	129	1 151	1	17	6	42	34
Nouvelle-Aquitaine	2 398	313	2 085	2	13	6	44	35
Occitanie	2 291	317	1 974	1	11	6	46	36
Pays de la Loire	1 593	166	1 427	2	17	6	45	30
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 078	270	1 808	1	8	5	50	35
Guadeloupe	129	12	116	1	7	4	42	45
Guyane	56	5	52	1	8	6	34	51
La Réunion	293	36	257	1	7	5	44	42
Martinique	133	12	121	3	7	5	45	41
France	27 878	2 872	25 006	1	13	5	49	32

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

2. Évolution de l'emploi salarié par région en 2018



Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi.

3. Évolution de l'emploi salarié par région en 2018

	Ensemble		Dont			
			industrie	construction	tertiaire marchand	tertiaire non marchand
	(en %)	(en milliers)	(en %)			
Auvergne-Rhône-Alpes	0,8	23,8	0,9	2,1	1,2	-0,2
Bourgogne-Franche-Comté	-0,6	-6,1	-0,5	0,0	-0,8	-0,8
Bretagne	0,9	10,9	0,2	2,1	1,3	0,5
Centre-Val de Loire	-0,4	-3,2	-0,2	0,1	-0,7	-0,2
Corse	1,8	2,1	3,8	5,1	2,1	0,0
Grand Est	-0,1	-1,9	-0,5	1,1	-0,1	-0,3
Hauts-de-France	0,0	-0,9	-0,7	1,7	0,3	-0,5
Île-de-France	1,2	70,4	-0,5	3,9	1,6	0,2
Normandie	0,3	3,6	0,4	0,8	0,7	-0,4
Nouvelle-Aquitaine	0,7	15,7	1,0	2,0	1,1	0,0
Occitanie	1,0	19,9	1,5	2,1	1,4	0,1
Pays de la Loire	0,9	13,6	1,6	1,1	1,2	0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,8	14,8	1,0	2,2	1,0	0,2
Guadeloupe	2,3	2,6	6,6	8,9	2,7	0,8
Guyane	5,4	2,8	2,3	2,9	8,6	4,2
La Réunion	-1,2	-3,0	2,5	0,6	-0,4	-2,9
Martinique	1,8	2,2	3,0	2,7	3,0	-0,1
France	0,7	167,3	0,4	2,1	1,0	-0,1

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Estimations d'emploi.